



Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire

Bulletin 7 (2) – mars 2017

SOMMAIRE

- [Invitation à l'activité printanière \(19 avril 2017\)](#)
- [Bulletin d'inscription](#)
- [Nouvelles de l'Association](#)
- [Histoire de l'agrément AVMA, seconde partie](#)
- [70^e anniversaire de l'implantation de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe](#)
- [Notre patrimoine : présentation de trois anciens professeurs](#)
- [Parole aux membres](#)

ACTIVITÉ PRINTANIÈRE

La faune et vous!

Le mercredi 19 avril 2017 – Au centre communautaire Loisirs Douville



Venez fêter le printemps lors de notre activité qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, le mercredi 19 avril prochain.

L'activité se tiendra à la Salle Camille Bourgeault des Loisirs Douville entre 10h30 et 14h30.

Adresse : 5065, rue Grouin, Saint-Hyacinthe – facilité de stationnement.

10h30 : Accueil - exposition d'œuvres (céramique, vitrail et ébénisterie) réalisées par nos membres et cocktail

12h00 : Dîner trois services – deux choix de menus (à préciser sur votre coupon d'inscription)

13h15 : Conférence – Le Dr Stéphane Lair, spécialiste de la faune, professeur à la FMV et directeur du Centre québécois sur la santé des animaux sauvages / Réseau canadien pour la santé de la faune, nous entretiendra de la Santé de la faune à la FMV : les grands dossiers des 25 dernières années. Qu'avons-nous appris? Où en est la biodiversité de la faune? Quels défis rencontrons-nous?

14h30 : Clôture

BULLETIN D'INSCRIPTION

COUPON-RÉPONSE à imprimer et à envoyer avec votre chèque AVANT le 5 avril 2017

Chèque adressé à Dr Armand Tremblay - 2185, rue St-Germain, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 8M7).

Rencontre annuelle aux Loisirs Douville, le mercredi 19 avril 2017

Les frais d'inscription sont de 40\$/personne.

NOM/Prénom : _____

Participation (cochez une seule case) :

Je m'inscris ; avec une autre personne

Choix du menu principal (cochez votre choix et celui de la personne qui vous accompagne)

1. Méchoui (fesse de porc cuit au four à bois) et

2. Poulet pomme et miel et

Indiquez l'éventualité d'allergie ou de restriction alimentaire :

Si vous n'avez pas encore défrayé votre cotisation 2016-2018, ajoutez-la à votre inscription (20\$/membre pour 2 ans : septembre 2016 à août 2018)

SONDAGE :

Nous sommes à la recherche de personnes qui accepteraient de faire une présentation lors de nos réunions ou encore d'écrire un article dans notre journal.

Vous avez fait un voyage qui vous a marqué et vous aimeriez partager vos impressions, vous avez développé une expertise en histoire, en horticulture, en philatélie ou en musique ou encore vous faites une activité que vous aimeriez nous faire connaître? Vous faites du bénévolat et vous vous êtes découvert de nouveaux intérêts? Tous les sujets sont bienvenus!

Ajoutez-le sur votre bulletin

ou contactez Christiane Girard : (450)773-2242 ou girardvaillancourt@gmail.com

Présentation à nos rencontres ou communication dans notre Bulletin

Sujet : _____

Nom/prénom : _____

Suggestion/commentaire :

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Votre CA vous informe...

Deux anniversaires se succèdent l'un derrière l'autre. Alors qu'en **2017**, nous soulignons le 70^e anniversaire de l'implantation de L'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe (voir article : 1947, L'ÉMV emménage à Saint-Hyacinthe), en **2018**, nous nous joindrons aux célébrations de la Faculté alors que nous fêterons le 50^e anniversaire de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal.

À la suite de notre 7^e rencontre annuelle l'automne dernier et, de notre communiqué dans notre Bulletin de décembre 2016, plus de la moitié des membres ont payé leur cotisation 2016-2018. Si vous êtes en retard, mettez-vous en règle pour maintenir votre adhésion. Ajoutez **votre cotisation bisannuelle** à votre inscription printanière ou profitez de cette occasion pour la payer.

À quoi sert votre cotisation? Le fonctionnement de notre Association repose essentiellement sur le bénévolat. Nous gérons son budget modeste «*en bon père de famille*» et comme tel, nos deniers servent exclusivement à planifier nos activités (ex : avances de fonds), boucler nos frais ou encore rembourser des dépenses matérielles comme le laminage des hommages annuels ou des envois postaux. En tant que secrétaire trésorier, Armand Tremblay gère notre cagnotte et présente annuellement son état financier lors de notre Assemblée générale à l'automne. Vous avez des questions ou des préoccupations sur nos dépenses; contactez-nous!

Christiane Girard a été nommée sur notre CA, succédant ainsi à **Robert Higgins** qui passait le flambeau.

Robert, participant depuis les premiers balbutiements de l'APREs a fait un travail remarquable,



constant et dévoué depuis la création de notre association en 2011. Et ceux-ci méritent d'être remarqués, car souvent dans l'ombre, Robert est assidu, fiable, méticuleux et efficace, que ce soit pour apporter un point de vue, planifier une activité, visiter un aîné ou s'assurer de la qualité de nos écrits. Et, se retirant du CA, Robert a insisté pour nous confier que nous pouvons compter sur lui. **MERCI, Robert!**

Souhaitant favoriser davantage les **communications sociales** entre nous, Christiane vous invite à faire part de vos commentaires et de vos implications (présentation/communiqué) pour dynamiser davantage notre Association ou encore pour qu'elle réponde au fil de nos rencontres au mieux à vos aspirations. Voir Sondage dans le Bulletin d'inscription à l'activité printanière 2017.

Nous vous rappelons, au cas où cette information serait passée sous votre radar, que vous avez accès au **local de l'APREs**. Il est situé au rez-de-chaussée du nouveau pavillon (local 1932, soit l'ancienne salle d'enseignement en pathologie). Ce local est équipé d'une grande table et de chaises, d'un poste de travail avec un ordinateur connecté au réseau internet et d'un téléphone donnant un accès aux appels locaux (450/773-8521 poste 33191). La clé est disponible au bureau de Mylène Boivin (local 1126) ou de Sébastien Roy (local 1112).

André Vrins, président de l'APREs

L'HISTOIRE DE L'AGRÉMENT DE LA FMV



Le Dr Raymond Roy raconte le deuxième volet du parcours sinueux de celui-ci ...

L'agrément (Accreditation en anglais) par l'AVMA (American Veterinary Medical Association) a toujours représenté un défi de taille pour la Faculté.

Second d'une première partie publiée à l'été 2016 (Bulletin de l'APREs : 6(3) juin 2016), cet article analyse les circonstances qui permirent à l'enseignement vétérinaire québécois d'être reconnu et agréé par l'American Veterinary Medical Association (AVMA) pour la première fois en 1920¹.

L'École de médecine comparée et de science vétérinaire a contribué largement à l'obtention de cette renommée grâce à des améliorations majeures qui se sont réalisées à partir de 1895, et ce, jusqu'en 1918. Ces améliorations comprennent, en particulier, la réorganisation de l'enseignement, le déménagement de l'École dans l'édifice de l'Université Laval à Montréal et, par la suite, son installation dans de nouveaux locaux construits spécifiquement pour elle.

Le 21 décembre 1895, l'École de médecine comparée et de science vétérinaire devint une corporation, ce qui sanctionnait la fusion de 1893 des trois écoles vétérinaires existantes, soit l'École vétérinaire française de Montréal de Victor Théodule Daubigny, l'École vétérinaire de Montréal d'Orphir Bruneau et l'École vétérinaire de Québec de Joseph-Alphonse Couture.

Il était prévu qu'elle devait être rattachée à l'Université Laval à Montréal à titre d'école agrégée. L'École fusionnée était dirigée par un conseil d'administration, composé majoritairement de vétérinaires. Elle était placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture du Québec qui lui octroyait des subventions.



La nouvelle École était située dans les locaux de l'Université Laval au 185 de la rue Saint-Denis, à Montréal. Elle disposait d'un plus grand nombre de professeurs, de laboratoires spécialisés, d'une bibliothèque, de salles de classe mieux équipées et d'un musée d'anatomie. L'enseignement clinique était donné dans l'ancien hôpital de Victor Théodule Daubigny, sur la rue Craig, au 378-380.

Le décès de V. T. Daubigny est survenu le 11 décembre 1908. Il pouvait être très fier de ce qu'il avait accompli pour la profession vétérinaire. Celle-ci pouvait, dorénavant, se comparer aux autres professions. Son avenir était assuré. Lorsque son fils, François Théodule Daubigny, devint directeur le 14 janvier 1909, celui-ci commença un long processus de révision des cours. De plus, il créa de nouvelles chaires, dont celles de maladie contagieuse, d'inspection des viandes, d'inspection du lait, de chimie alimentaire, de parasitologie et de zootechnie.

¹ Les documents et les photos proviennent des archives de l'Université de Montréal (Fonds E 57) et de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.

Les années de 1908 à 1914 furent très prospères : le nombre d'inscriptions atteignit 63 étudiants dans les meilleures années. Toutefois, après 1914, date qui coïncide avec le début de la Première Guerre mondiale, le nombre d'élèves chuta, pour ne reprendre qu'après la fin de la guerre en 1918.

Cette augmentation du nombre d'élèves pouvait s'expliquer, entre autres, par des modifications apportées au programme de formation. Le nombre d'années d'études passa de 3 à 4 ans, et le nombre de mois par année, de 6 à 8. Ces changements eurent pour conséquence d'augmenter le nombre de cours et de professeurs et, bien entendu, d'améliorer les finances de l'institution. Il s'ensuivit que l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal se retrouvait, en 1918, sur le même pied d'égalité que les autres écoles vétérinaires existantes en Amérique, du point de vue de la durée des études, comme celle de New York.

Entre 1911 et 1918, le développement des infrastructures est spectaculaire. Il a eu comme point de départ une lettre du ministère de l'Agriculture, datée du 4 février 1911. Celui-ci s'interrogeait sur l'organisation et la qualité de l'enseignement pratique. Il s'ensuivit que, le 30 mars 1911, le secrétaire du ministère de l'Agriculture envoya une lettre à la direction de l'École, dans laquelle il demandait à celle-ci qu'une réforme de l'enseignement ait lieu. Il mentionnait également que les bâtiments et les laboratoires situés dans l'édifice de l'Université Laval sur la rue Saint-Denis n'étaient pas adéquats. De plus, il notait que les installations de la clinique de la rue Craig ne convenaient plus aux besoins de l'enseignement clinique et que l'encadrement des étudiants y faisait défaut. Peu après, dans une autre lettre, le ministre annonçait sa visite à Montréal pour discuter de la question avec la direction de l'Université.

C'est à la suite de cette rencontre qu'un nouvel édifice fut construit sur la rue De Montigny pour l'enseignement. Il fut terminé en octobre 1913 et inauguré en 1914. Cet édifice abritait le

Collège de chirurgie dentaire de Montréal et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de l'Université Laval à Montréal. La visite du ministre semblait avoir porté des fruits. Toutefois, la clinique demeurait sur la rue Craig.

L'extrait du rapport des inspecteurs du conseil d'Agriculture de la province de Québec de 1914 décrit la visite du nouvel édifice. Le 16 juillet 1914, les commissaires Hormisdas Pilon, vétérinaire et député de Vaudreuil, Joseph Lafontaine, Robert Skillen et J. S. Messier ont visité les nouveaux locaux de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire. Ils étaient accompagnés du chanoine Dauth, vice-recteur, de F. T. Daubigny, directeur, et d'A. Dauth, administrateur-trésorier de l'École, ainsi que de nombreux professeurs.

Le rapport indique en ces termes ce que les inspecteurs ont observé :

« Cette école est maintenant installée dans une nouvelle bâtisse très moderne, construite au coin des rues De Montigny et Saint-Hubert à Montréal. Les salles destinées aux cours sont très spacieuses. On y voit des salles pour les cours de chimie, de bactériologie, d'histologie, d'analyse du lait, d'examen des viandes et de chimie alimentaire avec des laboratoires bien outillés. Une salle est réservée au musée qui contient une très intéressante collection de pièces



pathologiques et une autre salle renferme la bibliothèque qui a actuellement quelques centaines de volumes. Cette bibliothèque est à la disposition des professeurs et des élèves. Dans les salles de l'École, on voit aussi une lanterne à projection qui sert aux professeurs pour leurs cours. »

« Dans les salles des cours, nous avons admiré l'installation qui ne laisse rien à désirer et qui permet à chaque élève de travailler à son pupitre sans être dérangé par son voisin. Chaque élève a devant lui ou dans son pupitre tout l'outillage voulu pour son travail. Toutes ces salles sont très bien éclairées et d'une propreté impeccable. »

« Pour l'enseignement clinique, les élèves vont à l'infirmerie vétérinaire, dirigée par M. Du Jardin, rue Craig. »

Le rapport fait aussi état du criant besoin d'avoir un hôpital à proximité de l'École :

« Cette institution est urgente (l'hôpital) afin de compléter leur œuvre et donner un enseignement clinique suivi aux élèves. Les revenus qu'ils ont à leur disposition ne sont pas suffisants pour engager à cette dépense, mais ils comptent beaucoup sur l'aide que pourra leur donner le gouvernement. »

À la lecture de ce rapport, le directeur, François Théodule Daubigny, était heureux de prendre connaissance des conclusions qui y étaient faites. Le 25 janvier 1915, il envoya au ministre de l'Agriculture, l'honorable J. E. Caron, une lettre. Il insistait auprès de celui-ci pour que se concrétise la principale recommandation du rapport, soit celle de construire un nouvel hôpital à proximité de l'École. L'hôpital actuel était vétuste et était le même que celui qui fut fondé par Victor Théodule Daubigny, son père, il y avait de cela trente ans (1885).

De plus, dans cette lettre, il rappelait au ministre que, lors du 1^{er} Congrès des médecins vétérinaires de la province de Québec, tenu les 20 et 21 janvier 1915, « les 220 membres du congrès [avaient] admiré les installations de [la] nouvelle école, mais [avaient] été frappés, par contre, de l'état de vétusté, de l'hygiène défectueuse et de l'insuffisance de [l'] hôpital où se [donnait] l'enseignement clinique ».

Une résolution adoptée par les congressistes mentionnait, entre autres, qu'« il [était] on ne peut plus essentiel qu'un hôpital vétérinaire équipé convenablement soit mis à la disposition des élèves pour y étudier d'une façon pratique les maladies et le traitement des animaux ». Ils espéraient qu'enfin le gouvernement provincial soit amené à aider généreusement l'Université Laval pour ce qui est de la construction de cet hôpital.

Il notait également « que [les] élèves [étaient] moins favorisés que ceux de l'École de Toronto, qui [recevaient] l'enseignement clinique dans l'hôpital construit par le gouvernement d'Ontario ».

Cette lettre se terminait par un argument cher au ministre que, « [s'ils avaient] un hôpital moderne pour l'enseignement pratique, comme Toronto [ils

étaient] sûrs que le nombre de [leurs] élèves augmenterait, ce qui donnerait droit à une plus grande part de la subvention fédérale».

Ecole de Médecine Comparée et de Science Vétérinaire de Montréal	
Agrégée à l'Université Laval	
COIN DeMONTIGNY et ST-HUBERT	
Montreal	191
MEMBRES DOL-LACHAPELLE, M.D. à Légion d'Honneur	
ETAT RECONNAISSANCE DAUDHIE, M.V. à mérite agricole l'Association Médicale Américaine	
MEMBRES DAUTH, M.V.	
ETAT COMPARATIF DES REVENUS entre l'Ecole Vétérinaire de Toronto et l'Ecole Vétérinaire de Laval à Montréal.	

L'Ecole Vétérinaire de Toronto reçoit:	
A.- De l'Université de Toronto	\$ 35,000.00
B.- Du gouvernement provincial	31,978.88
C.- Du gouvernement fédéral	15,607.85
D.- Des élèves - 231 à \$85.00	<u>19,635.00</u>
Total:	\$ 102,221.73

L'Ecole Vétérinaire Laval reçoit:	
A. - De l'Université Laval	\$ 10,000.00
B. - Du gouvernement provincial	3,500.00
C. - Du gouvernement fédéral	4,392.15
D. - Des élèves - 52 à \$42.50	<u>2,210.00</u>
Total:	\$20,102.15
Surplus reçu par Toronto	
\$82,119.58	

«les frais de construction ne [devaient] pas excéder la somme de quarante-trois mille piastres et [...] ledit entrepreneur [recevait] dix pour cent de commission pour ses frais».

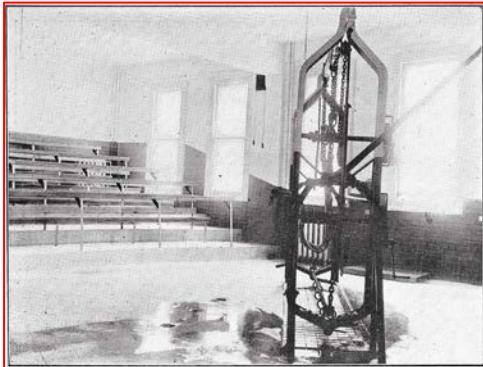
Puis, en octobre 1918, l'on inaugurait le nouvel hôpital en présence du premier ministre et de nombreux dignitaires.

Le tableau ci-contre, annexé à la lettre, compare les revenus des deux Écoles vétérinaires canadiennes en 1914, soit l'Ontario Veterinary College et l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de l'Université Laval à Montréal.

Finalement fut créé l'hôpital tant attendu. Le ministre de l'Agriculture vint à la rescousse de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire en lui octroyant, le 18 juin 1917, une subvention de 35 000 \$ afin d'entreprendre la construction d'un hôpital moderne et de grande dimension, somme qui fut déboursée sur 5 ans.

En juin 1917, l'École acheta sur la rue Saint-Hubert un terrain de 57 pieds de largeur par 65 pieds de profondeur, qui était contigu à la propriété de l'École, et ce, «pour le prix de treize mille piastres». Le même mois, le conseil de l'École signa un contrat avec F. Dufresne pour la construction d'un hôpital vétérinaire en tenant compte des plans adoptés par l'École;





En 1920, l'École était agrégée à l'Université de Montréal, et elle devint l'une des facultés de l'université nouvellement créée. Elle s'appelait dorénavant École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Dans le rapport annuel 1920-1921 de l'École adressé au ministre de l'Agriculture, le directeur, François Théodule Daubigny, annonçait fièrement la grande nouvelle : l'École était agréée par l'AVMA :

« [...] la reconnaissance de notre École par l'Association Vétérinaire des États-Unis [AVMA] comme une école de première classe : reconnaissance décernée après une minutieuse enquête, faite par Messieurs le Dr Casius Way, président de l'AVMA Educational Committee et par le Dr Bergman, professeur à Ames, Iowa, secrétaire du même comité; ces messieurs ont tenu une séance d'une journée, le 28 juillet 1920, après sérieuse considération leur rapport à la commission de l'American Veterinary Medical Association nous a été des plus favorable. »

Il poursuit ainsi : « Ce rapport nous place comme École de 1^{re} classe, ce qui fait de notre école l'équivalente des Écoles supérieures des États-Unis, et en plus permet aux gradués [diplômés] de notre école d'obtenir une licence leur permettant de pratiquer dans tous les États sans être obligés de suivre de cours supplémentaires dans une des écoles reconnues des États-Unis. »

Il terminait son propos par une phrase qui ne cesse de résonner jusqu'à nos jours, et qui se veut un leitmotiv :

« C'est un grand pas vers le progrès, il nous reste maintenant à conserver ce titre en permanence. »

L'école fondée par Victor Théodule Daubigny en 1886 atteignait ainsi un niveau de développement comparable à celui des meilleures écoles d'enseignement vétérinaire du continent. Le directeur, François Théodule Daubigny, témoigna sa joie et sa reconnaissance envers l'American Veterinary Medical Association, dans le cadre de son 60^e Congrès annuel, tenu à Montréal du 27 au 31 août 1923. Il y donna une conférence qui fut par la suite publiée dans le JAVMA. Il en profita pour relater l'histoire de l'enseignement vétérinaire, depuis la

fondation de la première école à Montréal, en 1866, jusqu'au moment où l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal fut agréée par l'AVMA.

Cet heureux dénouement était le fruit de dizaines d'années consacrées à reconstruire l'École et à améliorer son programme d'enseignement pour le rendre comparable à celui des autres institutions agréées par l'AVMA. Le développement des infrastructures de l'École, dont un l'hôpital tout neuf qui remplaça celui de la rue Craig, un programme de 4 ans d'études adopté durant cette période, de même que le statut d'école de l'Université de Montréal qui était nouvellement créée, ont contribué largement à faire en sorte que l'École devienne agréée.

Malheureusement, les années qui suivirent furent caractérisées par une crise, celle du déclin de l'enseignement vétérinaire nord-américain, qui atteignit un maximum en 1928. La disparition du cheval comme moyen de transport dans villes et les villages avait de toute évidence contribué à créer cette crise. Les cliniques des écoles vétérinaires, largement vouées aux soins des chevaux, avaient subi des baisses considérables de revenus. De plus survint une chute des inscriptions dans les écoles qui occasionna une baisse des revenus provenant de frais de scolarité et des subventions de l'État qui étaient accordées en fonction du nombre d'étudiants.

Cette crise frappa de plein fouet l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, comme aux États-Unis, les pertes monétaires qui accompagnèrent la baisse substantielle d'inscriptions et de revenus tirés de la pratique vétérinaire de l'hôpital de l'École firent en sorte que la direction de l'Université de Montréal décida précipitamment d'abandonner celle-ci aux Pères trappistes, qui dirigeaient alors l'Institut agricole d'Oka.

La première inspection par l'AVMA de l'École vétérinaire d'Oka, qui était maintenant affiliée, et non pas agrégée, à l'Université de Montréal, eut lieu le 1^{er} février 1930, soit dix-huit mois après le déménagement de l'École, de Montréal à Oka, à l'été 1928. Ce nouveau statut faisait en sorte qu'elle n'était plus dépendante de l'Université pour son financement, dorénavant elle relevait de l'Institut agricole d'Oka et des Pères trappistes.

Cette inspection a été faite par le docteur A. A. Étienne à titre de représentant de la direction de l'AVMA, organisme dont il avait été vice-président à deux reprises et aussi en tant que président du Collège des médecins vétérinaires du Québec. Elle avait pour but de constater l'état des installations d'Oka après le déménagement. Dans sa lettre du 13 février 1930, adressée au R. P. Léopold, maintenant directeur de l'École, le docteur A. A. Étienne résumait de la façon suivante les résultats de son inspection :

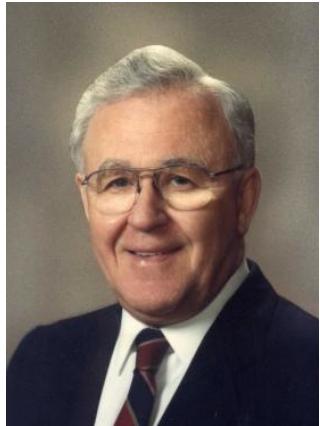
« Permettez-moi de vous dire qu'à ma grande surprise, au point de vue du matériel enseignant, il n'y a eu aucune amélioration. J'ai trouvé les salles de cours dans un état pitoyable (malpropre, en mauvais ordre, etc.) même condition dans le laboratoire, aucune salle de chirurgie (la table d'opération n'a pas encore été montée), aucune clinique canine ou féline, etc. ». Il conclut que « dans les conditions présentes il m'est tout à fait impossible de faire un rapport favorable ».

Le déménagement de l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Oka, qui devait raviver l'enseignement vétérinaire québécois, n'a pas eu lieu. Tout est à reconstruire.

Que s'est-il passé pour que l'École se retrouve dans un tel état ?
Sur quelles bases, la décision de déménager à Oka fut-elle prise ?

70^e ANNIVERSAIRE DE L'IMPLANTATION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE À SAINT-HYACINTHE

Après la Seconde Guerre mondiale, l'École emménage dans les baraqués de l'armée...



C'est le 29 octobre 1947, après avoir terminé l'aménagement des locaux, que les 90 étudiants font leur rentrée à la nouvelle École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. Pour souligner ce 70^{ème} anniversaire de l'arrivée de notre Faculté de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe et se rappeler notre modeste début, nous proposons de publier le texte du Dr Jean-Baptiste Phaneuf (promotion 1955, décédé le 13 juin 2006). Il a été publié dans le Courrier de Saint-Hyacinthe le 8 octobre 1997 (Cahier B page 18). Nous complétons par des illustrations d'archives.²

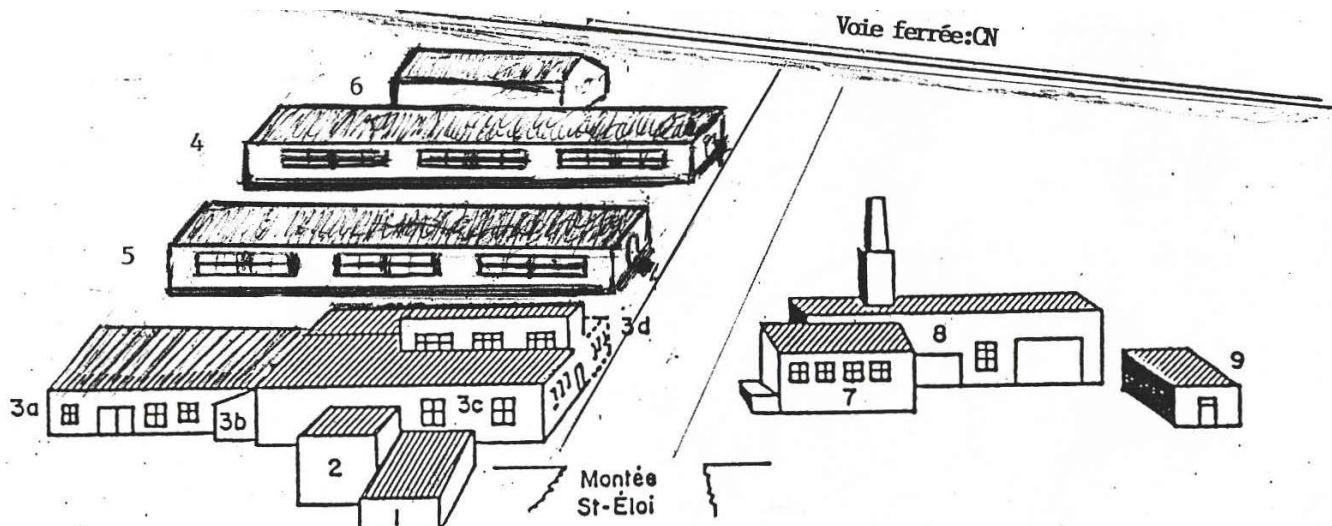


Il y aura bientôt soixante-dix ans, l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture faisait l'inauguration de l'École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. Dans son discours, il rappela que les Trappistes, responsables de renseignement vétérinaire, lui avaient demandé, deux ans plus tôt, de prendre la direction de l'école et de la transporter ailleurs. Son choix s'est arrêté sur Saint-Hyacinthe où sur un terrain du gouvernement, on retrouvait des baraqués délaissées depuis quelque temps par la marine canadienne. «D'une œuvre de guerre, il allait faire une œuvre de paix».

Ces baraqués groupées au nord de l'École de laiterie, près de la voie ferrée du Canadien National, étaient faites de bois et montées parfois sur pilotis. De forme rectangulaire, au toit plat, leurs murs étaient lambrissés de bardes d'amiante et percés de nombreuses fenêtres peintes en vert.

Elles étaient le long d'un chemin et de sa bretelle, chemin qui s'étendait de la voie ferrée à la rue Dessaulles. Situé au milieu du terrain et surélevé par rapport au sol environnant, il était la seule voie d'accès au campus et les étudiants n'allait pas tarder à le baptiser de «montée Saint-Éloi», en l'honneur du patron des vétérinaires.

² Photos tirées des archives de la Société de conservation du patrimoine québécois



Plan détaillé des locaux temporaires dans les baraques de la marine du campus de l'École de médecine vétérinaire (1947-1953)

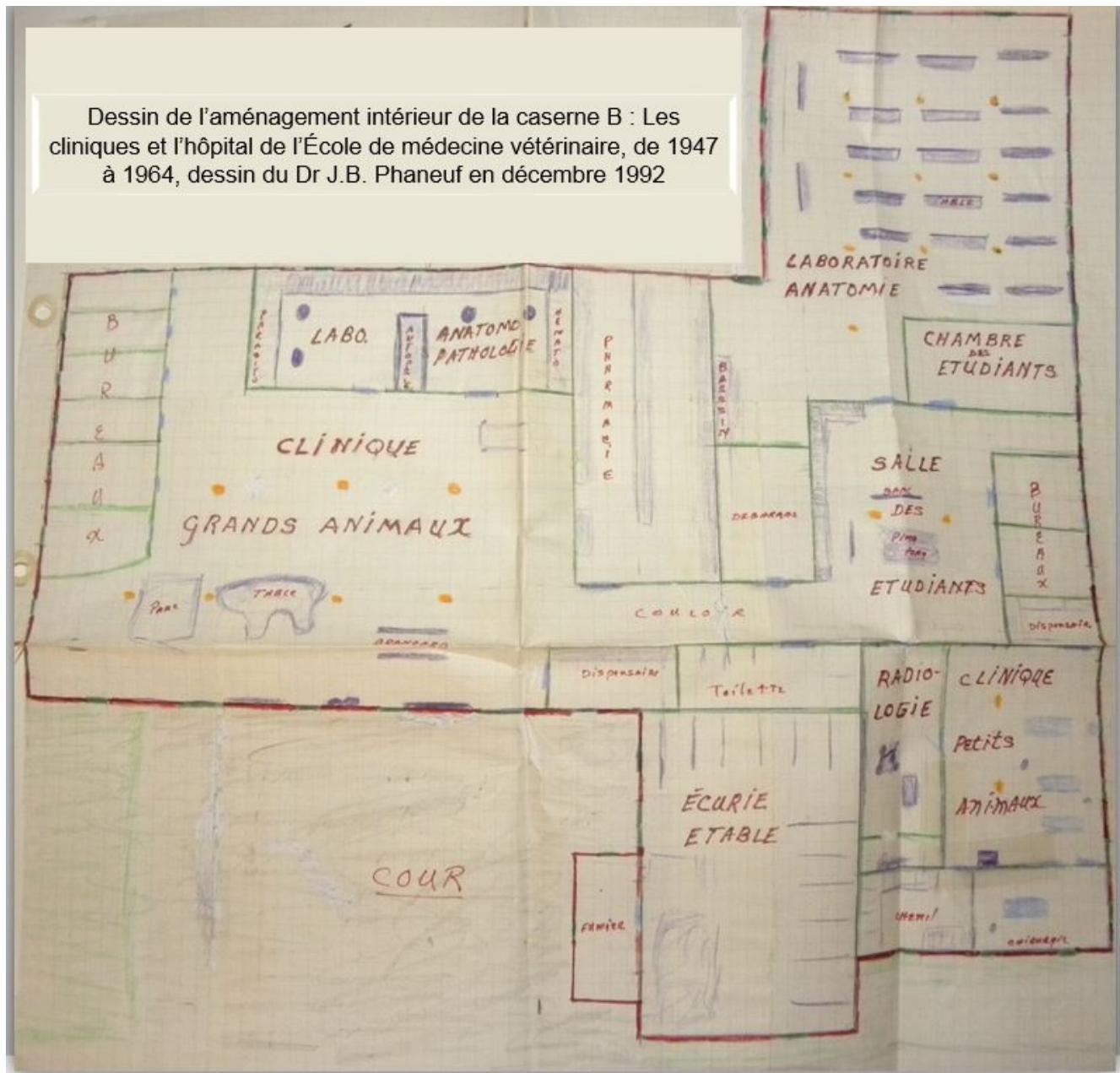
- 1- « salle de tir » bâtie en ciment servant d'entrepôt
- 2- Animalerie
- 3- Hôpital vétérinaire (Caserne B)
 - a. Clinique des grands animaux et nécropsie
 - b. Entrepôt de fumier
 - c. Clinique des petits animaux
 - d. Laboratoire d'anatomie
- 4- Les classes et la bibliothèque (Caserne D)
- 5- Les laboratoires (Caserne C)
- 6- Hangar (École des laiteries)
- 7- Laboratoire de recherche vétérinaire
- 8- Chaufferie, incinérateur et hangar
- 9- Administration, service des achats et bibliothèque (Caserne A)

Quatre pavillons (3, 4, 5, 9) constituaient l'essentiel de l'École. Le pavillon 9, au sud de la bretelle, était le pavillon de l'administration où avaient leurs bureaux le directeur et ses adjoints. En face était la chaufferie (8) qui fournissait, à l'aide d'un aqueduc aérien, le chauffage aux divers bâtiments.

Le pavillon 4 était presque à l'extrémité de la montée. On y accédait par un court escalier qui donnait sur un corridor médian de chaque côté duquel étaient les classes. Au bout, la bibliothèque et sa collection de volumes médicaux du début du siècle. Un peu au sud de ce pavillon, un autre, tout à fait semblable, le 5. renfermait les divers laboratoires: chimie, bactériologie, etc.

Le plus vaste pavillon était le 3. En forme de T, dont le trait supérieur était parallèle à la montée, il avait en face de la bretelle sa porte principale qui s'ouvrait sur la salle des étudiants éclairée par un dôme. Cette salle était flanquée à droite du laboratoire d'anatomie et à gauche de la clinique des petits animaux. Dans cette partie, logeaient également l'écurie et une salle réservée à un appareil de rayon X, un instrument tout nouveau à l'école. La clinique des grands animaux occupait la base du T. C'était une vaste salle au plancher de ciment, délimitée par des bureaux et le laboratoire clinique. À l'extérieur, une cour asphaltée permettait de découvrir sur la droite, une remise de ciment et son appentis de bergerie, et au loin le laboratoire de recherches vétérinaires. Tel était le campus de l'École en 1947.

Dessin de l'aménagement intérieur de la caserne B : Les cliniques et l'hôpital de l'École de médecine vétérinaire, de 1947 à 1964, dessin du Dr J.B. Phaneuf en décembre 1992



Pour l'enseignement, l'équipe des professeurs avait été le choix unanime du gouvernement et du Collège des médecins vétérinaires. Elle était assez restreinte puisqu'elle comptait neuf professeurs à Oka: c'était Claude Allard, et les docteurs Philodore Choquette, Louis-de-Gonzague Gélinas, Martin Trépanier, Gérard Lemire, René Pelletier, Jacques Saint-Georges, Joseph Dufresne et Joseph-Désiré Nadeau. Ces trois derniers agissaient respectivement comme secrétaire, préfet des études et contrôleur administratif. Cette équipe de titulaires était secondée par plus de quinze chargés de cours et par neuf personnes pour le travail de soutien.



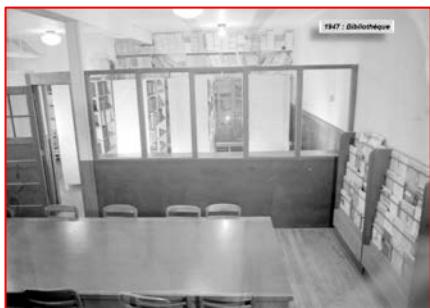
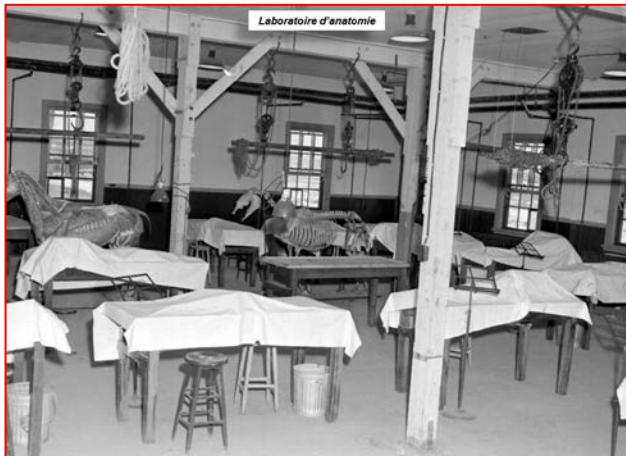
De gauche à droite assis : les docteurs Jacques St-Georges, Gustave Labelle, Joseph Dufresne et Joseph-Désiré Nadeau. (Débout): Louis de Gonzague Gélinas, Claude Allard, Gérard Lemire, Martin Trépanier, Philodore Choquette et René Pelletier.

Le programme comportait cinq années de cours dont quatre scolaires se divisaient en deux périodes de quatre mois d'un horaire chargé: 35 heures par semaine à raison de sept heures par jour, de 9 h à midi et de 14 h à 18 h.

Pour l'année scolaire, des frais qui feraient rougir d'envie les étudiants actuels: inscription 5,00\$, scolarité, 5,00\$, laboratoire, 10,00\$ et 10,00\$ pour l'Association des étudiants.

Vue aérienne en 1953 du campus de l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.
Nouveau pavillon principal, les cliniques vétérinaires, la ferme de l'école de laiterie





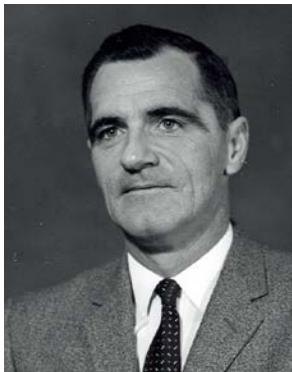
NOTRE PATRIMOINE

Trois professeurs ayant jalonné l'École et la Faculté de médecine vétérinaire de 1947 à 1972
Dr Armand Tremblay nous rafraîchit la mémoire...



Passionné du legs de notre profession, Armand recueille, collectionne et archive une multitude de documents et d'objets de notre histoire. Il transmet ici le 4^e chapitre de ses recherches, rappelant à nos souvenirs les professeurs qui nous ont précédés.

Trois professeurs ayant jalonné l'École et la Faculté de médecine vétérinaire de 1947 à 1972



Dr Lucien Cournoyer (1920-1978) (professeur de 1948 à 1972). Il est né à Montréal. En 1944, il obtient une licence en sciences agricoles de l'Institut Agricole d'Oka et en 1948, le grade de docteur en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. À l'École de médecine vétérinaire, il occupe le poste de professeur de physique médicale, de biologie et de radiologie de 1948 à 1965. Puis, des postes administratifs lui sont assignés, soit celui de directeur des études de 1958 à 1968 et de vice-doyen aux affaires académiques de 1968 à 1972. Il assume en plus la présidence du Collège des médecins vétérinaires du Québec de 1958 à 1964. Il se retire en 1972, alors que la maladie le confine à la maison. Il décède à Montréal en 1978.



Dr Jean-Guy Lafourture (1913-1975) (professeur de 1952 à 1973). Il est né à Montréal. En 1941, après des études à l'École de médecine vétérinaire d'Oka, il obtient le grade de docteur en médecine vétérinaire, de l'Université de Montréal. En 1952, il est nommé professeur et chef de la clinique ambulatoire à l'École de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe et de 1957 à 1960, il enseigne la podologie, la maréchalerie, la propédeutique, la sémiologie, la nosologie et la pathologie médicale. Il est aussi responsable du cours d'histoire de la médecine vétérinaire. De 1968 à 1973, il est adjoint au doyen de l'éducation permanente. Il décède à Saint-Hyacinthe en 1975.



Dr Martin Trépanier (1914-1984) (professeur de 1947 à 1959)
Il est né à St-Stanislas, comté de Champlain. En 1941, après des études à l'École de médecine vétérinaire d'Oka, il obtient le grade de docteur en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Il pratique sa profession à St-Tite dans son milieu natal jusqu'en 1947, avant d'être nommé directeur des cliniques de la nouvelle École de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. En 1959 il retourne à la pratique vétérinaire équine privée dans la région de Saint-Jérôme. Il décède à Sainte-Thérèse en 1984.

PAROLE AUX MEMBRES

Dr Guy-Pierre Martineau nous écrit de France, alors qu'il a pris sa retraite l'automne dernier...



Arrivé en juin 1982, en provenance de Belgique où j'avais été assistant à la clinique porcine pendant 5 ans, j'ai pu poursuivre la voie initiée en Belgique à savoir le conseil et le suivi d'élevages (à noter que nous sommes au début des années 80). À mon arrivée au Canada, une épizootie particulièrement grave de pleuropneumonie porcine (*Actinobacillus pleuropneumoniae*) causait des pertes énormes dans le cheptel porcin au Québec. J'ai reçu un appui très marqué de Robert Higgins et de Serge Larivière, qui étaient alors confrontés à des outils de diagnostic insuffisamment fiables et devant la nécessité de répondre aux questions des praticiens porcins québécois.

Grâce à leur support, j'ai pu développer une médecine basée sur le conseil et les visites préventives, telles qu'elles se pratiquent encore aujourd'hui.

Après la pleuropneumonie, qui est à l'origine de la création du GREMIP, est survenue une autre autre épizootie, le SRRP (Syndrome Reproducteur et Respiratoire Porcin), mais qu'on appelait alors « la Maladie Mystérieuse (tout un programme !). Au Québec, plusieurs des retraités de la Faculté furent associés à cette maladie, Youssef Elazhari, Michel Morin et encore René Sauvageau. Ce fut une époque riche en terme de relations humaines, de découvertes mais aussi en déceptions ne serait-ce que d'identifier l'agent responsable de cette maladie alors mystérieuse. Le PRRS, aujourd'hui, demeure certainement la maladie porcine n°1 du monde porcin nord-américain.

Je ne ferai pas le catalogue des maladies ou des problèmes du terrain qu'il a fallu tenter de mieux cerner, cela n'a pas beaucoup d'intérêt. Il s'agit juste de dire que les cliniciens porcins devaient continuellement s'adapter aux réalités de la demande du champ. Sylvie D'Allaire a rejoint la Faculté en 1987 et a certainement contribué à apporter de la méthodologie dans l'investigation des recherches cliniques. Ses connaissances étaient de très loin supérieures aux miennes dans ce domaine.

Les évènements de la vie, la contingence, les opportunités, appelons cela comme on veut, sont telles j'ai eu l'opportunité de venir enseigner en France à l'École nationale Vétérinaire de Toulouse en 1998. Je dois cette invitation à mon parcours professionnel du Québec. En d'autres termes, c'est grâce au Québec et à tous les acteurs avec qui j'ai travaillé, aussi bien dans la Faculté qu'à l'extérieur, que je dois d'avoir été retenu comme professeur en France. J'y ai eu la liberté de mettre en place un enseignement clinique en élevage avec les praticiens porcins français.

En fait, dans mon travail de clinicien, aussi bien comme membre du GREMIP ou comme investigateur de problèmes cliniques en élevage, j'ai eu beaucoup de chance. J'ai eu de la chance d'être retenu à la Faculté en 1981 et je me dois de donner là un nom, Guy Cousineau. J'ai eu la chance de côtoyer à la Faculté des personnes exceptionnelles et qui m'ont fait confiance, j'ai eu aussi la chance d'avoir eu l'ouverture d'un poste en France, poste qui ne m'était pas destiné, il faut le savoir. En France, j'ai eu aussi de la chance à savoir d'avoir une quasi-carte blanche de mon administration à Toulouse pour développer l'enseignement que je voulais. Bien sûr, à tout cela, il y a eu un prix : l'investissement en temps qui a fait que j'ai certainement négligé d'autres volets de la vie. En effet, je me suis beaucoup investi dans mon travail d'enseignant et je ne le regrette pas. Je n'ai pas réussi à toujours bien séparer les deux aspects vie privée et vie professionnelle, c'est un constat. A côté de cette vie à la Faculté puis à Toulouse très remplie, il y a une vie privée mais qui restera privée sauf sur un point : nous avons eu deux filles, aujourd'hui l'une quadragénaire et l'autre s'en approchant. J'en suis très fier et si ce texte ne pouvait qu'être une manière de le leur dire sans le leur dire directement, j'en serai très heureux : elles sont le trésor de ma vie.